

Conseil municipal du 10 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Jeannine BRUNET, maire de la commune.

Présents : Mme BRUNET, Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr GRESSIER, Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr TEILLOL, Mme THOUVENOT, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absent excusé : Mr LAPORTE, Mr ROMANI

Secrétaire de séance : Mr TEILLOL

Ordre du jour

Décision modificative

Location temporaire de la salle des associations

Assurance statutaire des agents

Prime de fin d'année des agents

Admission en non valeur

Informations diverses : urbanisme (Mme CARENINI), travaux (côte de Catalanou), poêle

(appartement Mme LAFORGUE)

Communication

Ecole

1/ Décision modificative

. Il est décidé l'achat de matériel de sécurité autour de l'école : montant de l'opération 11 800 € (inclus dans le 2313)

Opération 54 école 2113 - 11 800 €

2188 + 11 800 €

.Remplacement de matériel volé (21/217728) - 6 000 €

(21/2188) - 6 000 €

.Remplacement du poêle de l'appartement de Mme LAFORGUE (21 / 2184) 1 000 €

(21 / 21728) -1 000 €

Soit un total de 17 400 € en ouverture de crédits au compte 2188

Proposition votée à l'unanimité

2 / Location temporaire de la salle des associations Mme FAURE souhaiterait occuper avec paiement la salle des associations deux fois par semaine, excepté pendant la période estivale. La somme de 100€ par mois semble tout à fait adaptée.

Le conseil donne un avis et vote cette proposition à l'unanimité.

3 / Assurance statutaire des agents

Afin que le centre de gestion puisse passer le marché 2019/2022 des assurances des agents, il est nécessaire de délibérer. Le maire demande aux conseillers de se prononcer sur cette adhésion.

Lecture des dispositions des assurances et vote à l'unanimité du conseil.

4 / Prime de fin d'année des agents

Les années précédentes cette prime était de 490€. Le maire propose de passer cette prime à 500€ et de l'attribuer en fonction du nombre de jours de présence de l'agent sur son poste de travail. Mme CORTINAS se charge de transmettre à la secrétaire le nombre de jours d'absence des agents.

Vote à l'unanimité

5 / Admission en non valeur pour la somme de 75,06€ à mandater au compte 6541

Vote à l'unanimité

6 / Informations diverses

. **urbanisme** : Mme THOUVENOT informe le conseil sur le nombre de dossiers instruits au 30/09 /17 (12 permis de construire, 14 déclarations préalables, 37 certificats d'urbanisme (a et b).

. **travaux** : Mr GRESSIER, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI expliquent que le curage des fossés et renforcement de la chaussée (Côte de Catalanou) est en cours. Mr LINON et FABRE (SIVOM) suivent ces aménagements. Proposition d'enrobage à chaud pour consolider la chaussée. Mr NAUCHE ajoute que parmi les avaloirs installés, l'un d'eux est dangereux . Cela a été signalé au SIVOM qui doit installer une grille pour pallier au problème.

.L'allée du cimetière est toujours en suspend (aménagement envisagé pour les déplacements des personnes à mobilité réduite).

. Le poêle de l'appartement de Mme LAFORGUE est hors d'usage. Son remplacement est nécessaire et réalisé dans la semaine.

.**communication** : Mr TEILLOL fait part d'un projet pour la journée du patrimoine 2018. (exposition d'objets anciens à la ferme Baron et à la salle polyvalente).

.Chemins de randonnée : Deux parcours sont retenus et l'un d'eux intitulé « Les Hauts de Landorthe » est déjà balisé assuré par Mr BOUE. L'Office du Tourisme a été sollicité pour la signalisation.

.Mr LAFORGUE Christophe agent territorial délégué par la 5 C sera contacté pour la mise en place d'une table d'orientation sur le 2 ième parcours de randonnée. Des tableaux

représentant la chaîne pyrénéenne réalisés par les artistes amateurs de l'atelier peinture de l'ALCA seront prêtés à l'entreprise qui réalisera cette table d'orientation. Ces tableaux seront ensuite exposés dans la salle du conseil municipal.

. Un planning pour 2018 sera commandé pour les bureaux (5 exemplaires).

.école : Mme CORTINAS annonce qu'un sondage auprès des parents a été diffusé afin de recueillir les avis concernant les rythmes scolaires. Ce sondage sera analysé au cours du prochain conseil d'école.

. divers : Le repas habituel de fin d'année des agents se fera le vendredi 8 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé à 20h, la séance est levée.